

Procès-verbal du Conseil D'Ecole du 7 novembre 2016

Présents : Mesdames RENUART, BRUYERE (représentantes des parents d'élèves), Mme NAERT (déléguée départementale de l'Education Nationale), Mesdames BERNARD et PLUMART et M. TRIQUET (adjoints délégués aux ecoles).

Absents excusés : M NOYON, Mme BRULE, Mr J. SOMON.

En préambule, la séance commence par des remerciements à la commune pour les travaux, le remplacement du téléphone et la mise en place du site informatique.

1) Les effectifs au 22 septembre 2016, constat de rentrée :

<u>Maternelle</u>		<u>Elémentaire</u>					
TPS	2	- Classe TPS/PS/MS :	19	CP	14	- Classe CP/CE1 :	28
PS	11			CE1	14		
MS	17	- Classe MS/GS :	21	CE2	13	- Classe CE2/ CM1 :	22
GS	<u>19</u>			CM1	21		
	38			CM2	<u>13</u>	- Classe CM1/CM2 :	25
					75		

TOTAL : 113

Pour info :

- En 2015/2016 au 18/09/2015 : Total : 124
- En 2014/2015 au 18/09/2014 : Total : 114
- En 2013/2014 au 23/09/2013 : Total : 105

Aujourd'hui : 116 élèves (+ 3 en maternelle)

Donc une certaine stabilité mais il faut rester vigilant car le seuil de fermeture d'une classe se situe à 100.

Prévisions à l'année N+1(2017/2018) le 17/10/2016 : 119 élèves

2) Les élections 2016/2017 :

10 sièges à pourvoir (5titulaires, 5 suppléants).

Une seule liste s'est présentée sur laquelle 3 parents d'élèves se sont inscrits

Résultats du vote :

- Nombre d'inscrits : 148
- Nombre de votants : 42
- Nombre de votes blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 38

■ **Soit une participation de 28 %**

Sont donc élues :

- Mme Brulé
- Mme Renuart
- Mme Bruyère

M Somon regrette la faible implication des parents lors de ces élections. Seules 2 personnes se sont présentées au bureau de vote le jour de l'élection.

△ ! Certains élèves ont oublié de rendre certains votes par correspondance.

Pourtant, la communication a été faite correctement et dans les temps :

- Une information a été donnée aux familles vers le 15 septembre.
- Chaque professeur a fait la promotion de ces élections lors de sa réunion de classe (sans résultats !).
- Des affiches ont été exposées.
- le matériel de vote par correspondance a été distribué à chaque famille une semaine avant les élections

Problème :

Comment relancer et rendre intéressantes les élections de parents d'élèves ?

Faut-il l'inscrire une action sur ce thème au Projet d'école ? Y associer les élèves ? Faire le vote le samedi matin ?

3) Le règlement intérieur :

Aucun changement notoire cette année. Le règlement est élargé par tous les membres du conseil.

4) Sécurité des élèves :

Les 2 Plans particulier de mise en sûreté(PPMS) sont présentés et signés par tous les membres du conseil.

INCENDIE

⇒ 3 exercices
1^{er} fait en septembre.

PPMS

Intrusion
⇒ 2 exercices
1^{er} : Evacuation (30/09)
2^e : On se cache

Confinement
⇒ 2 exercices

Lors des exercices, voici certains problèmes rencontrés :

- L'alarme incendie doit être différente de l'alarme PPMS. Le sifflet est une solution pour les exercices mais pas en cas de véritable problème, la question se pose de son efficacité.
- La grille entre l'école maternelle et le camping était fermée donc l'évacuation n'a pas été possible.
Le problème est réglé.
- L'évacuation en élémentaire doit être plus fluide et encore plus discrète.

Plan vigie Pirate :

Des affichettes d'informations sont présentes sur les murs des écoles avec les recommandations faites aux parents.

Rappel :

- Eviter les attroupements
- Ne pas stationner devant les entrées et sorties d'école
- Signaler tout comportement suspect
- Ecole fermée (passage obligé par le bureau du Directeur : sonnette)
⇒ Attention à bien verrouiller les accès (grilles notamment)

5) Les actions du projet d'école :

- Cueillons la nature (toute l'école) ⇒ Budget : 400 € (commune)
Partenaires : - Verger de la Taille Pionne
- Parc Régional Avesnois
- la commune
- Escrime (CM1 – CM2 – CE2 – MS – GS) ⇒ Budget : 744 €
Intervenant : Mr Deloison
- Piscine (CE2 – CM1 – CP – CE1) ⇒ Budget : ? € (commune)
(Lundi matin de janvier à juin)
- Roman policier de l'image au récit (CE2 – CM1 – CM2) ⇒ Budget : 645 €
Intervenant : Mr Jouvin (Bulles de Carton) **participation des parents**
- Chorale (CM1 – CM2) ⇒ Budget : Pris en charge par la 3CA
Intervenants : Mr Waxin
Mme Denis
Spectacle prévu le 16 juin 2017
- Bal aux mômes lundi 12/12 ⇒ Budget : en attente du devis
Intervenants : Les Crapauds sonneurs
- La fête du court métrage ⇒ Budget : gratuit
- Dis, raconte-moi une histoire ⇒ Budget : gratuit
- Les incorruptibles ⇒ Budget : 243,85 € (AEEF)
- 11 Novembre : Rdv à 10h45 à la salle des fêtes

Le budget est accepté par tous les membres du conseil d'école.

6) Les nouveaux programmes d'enseignement :

Depuis 2015, de nouveaux programmes sont mis en application en maternelle.

L'évaluation des élèves passe surtout par l'observation en classe. Des évaluations institutionnelles ont lieu en début de GS puis à la fin de la GS.

La maternelle est le cycle 1.

Chaque élève est suivi par un carnet de suivi des apprentissages. Une synthèse des acquis est faite en GS.

Depuis septembre 2016, ces nouveaux programmes sont mis en application en élémentaire. Cette mise en place se fera progressivement. Ces nouveaux programmes ont reprécisé les cycles d'enseignement :

- Cycle 2 : CP à CE2
- Cycle3 : CM1 à 6^e.

Ces programmes dans l'ensemble touchent plus la forme que le fond. Ils veulent remettre l'élève au cœur des apprentissages. La pédagogie de projet est le levier de ces programmes et ils insistent beaucoup sur les savoir-faire.

On peut citer quelques nouveautés comme la programmation, l'EMC, le codage des évaluations, ...

La transversalité et l'interdisciplinarité doivent transparaître clairement dans la façon d'enseigner des enseignants.

7) Les comptes de l'AEEF :

Le compte chèque et le livret A sont domiciliés à la Banque Postale.

Les frais bancaires (tenue compte – carte bleue – chéquier) sont élevés : 30,60 €/trimestre soit 122,40 €/an.

Mr SOMON propose donc de démarcher d'autres établissements afin de comparer ces frais. Qu'une école adhère à la NEF semble logique. La NEF est une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientés vers des projets ayant une utilité sociale, écologique, culturelle (possibilité 1^{er} trimestre 2017) ou si ce n'est pas possible, se domicilier auprès d'une banque mutualiste plus classique comme le Crédit mutuel ou le crédit agricole.

Madame Renuart nous informe qu'il n'y a pas de frais pour les associations au Crédit Agricole.

A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord sur le changement de domiciliation du compte bancaire de l'AEEF.

Les comptes : Au 1^{er} septembre 2016 : 58,60 €

:

Au 7 novembre 2016 : Sur le compte courant : 2 790 €

- Subvention de 2 023 € commune		} Entrées
- Dons à l'AEEF : 739 € (soit une moyenne de 6,50 € par élève)		
- Frais bancaires : 30,60 €	Sorties	}

Sur le livret A (reliquat des classes de neige) : 414,64 €

Un bilan sera proposé lors du deuxième Conseil d'Ecole.

Aura lieu dans le même temps l'assemblée générale de l'AEEF (l'association de l'Ecole qui gère les finances) Le président et trésorier est le Directeur, la secrétaire Mme DEHEN et le conseil d'administration est composé des membres du conseil d'école.

8) Sujets divers :

➤ **Projet éducatif territorial : plusieurs dates de réunion sont proposées.**

- Soit le 24/11, soit le 25/11, soit le 28/11

➤ **Activités péri-éducatives :**

- Très peu d'enfants s'inscrivent aux NAP
- Garderie : Il y a beaucoup de monde. Les enfants veulent faire des activités. Les parents préfèrent les inscrire en garderie plutôt qu'en NAP.

- Remarque : Le NAP se font obligatoirement sur 3 jours successifs.
- Certains parents aimeraient que les activités se fassent sur 3h d'affilée.

➤ **Le site informatique** : Il sera installé ce mercredi.

➤ **Cantine** :

- Cela manque de discipline et il y a beaucoup de bruit
- Les parents trouvent que c'est compliqué au niveau de la cantine : bruit, discipline... Moyenne 30 ou 40 enfants avec un pic le vendredi.
- Rappel aux parents : respecter le règlement. Il sera à présent appliqué à la règle
- Certains parents ne sont pas d'accord avec le fait de devoir mettre les enfants à la semaine.
- Activités proposées : 10 places maxi par groupe

➤ **Autres doléances** :

- La Mairie a vérifié que les classes n'avaient pas été utilisées pendant les petites vacances.
- Bilan des centres aérés d'été : quelques objets disparus ou détériorés
- Problème APC : Ils se terminent $\frac{1}{4}$ d'heure avant les NAP. Que font les élèves qui sont en APC et qui attendent un frère ou une sœur jusqu'à 16h30

La mairie n'a aucun souvenir du $\frac{1}{4}$ d'heure gratuit

Les enseignants et les parents ont le souvenir que la Mairie offrirait ce $\frac{1}{4}$ d'heure.

Le procès verbal précédent n'y faisant aucunement allusion : aucun vote n'a donc été effectué en conseil municipal. La seule solution reste donc La garderie.

- En maternelle, la fête de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre après-midi à la salle des fêtes le Les enseignantes demande à ce que l'estrade soit installé le mercredi ou le jeudi. Les cadeaux offerts aux enfants sont des livres d'une valeur de 7€ par enfants cadeaux < 7€ parfait la Mairie
- Le Marché de Noël : Comment l'école y participera ? exposition de l'école ? L'équipe enseignante va en discuter.
- Une soirée cabaret serait organisée le 24 mars(à confirmer).

➤ **Travaux** :

- Toilettes enseignants
- Maternelle : est-ce possible de mettre des tablettes sur les radiateurs ? Si oui, prévenir avant pour essayer de décoincer quelques objets.

Il semblerait qu'une règle suffise à débloquent les objets. Mme Dehen a essayé mais n'y arrive pas.